AÏN-DEFLA

Prévenir la gestion des catastrophes naturelles

Les catastrophes de Ghardaïa, Boumerdès, Bab-El-Oued... il faut en tirer des leçons. Si certaines demeureront encore pour longtemps imprévisibles, d'autres, au contraire, peuvent l'être comme les inondations.

Gérer le fait accompli et l'après-catastrophe n'est pas une tâche aisée et une mauvaise gestion des opérations de sauvetage peut être lourde de conséquences sur le plan humain d'abord et matériel ensuite.

Se tenir toujours prêt à gérer les phénomènes naturels et leurs incidences sur la population et l'environnement, établir un plan bien rodé pour l'intervention rapide, coordonnée, mobiliser les hommes et les potentialités existants d'abord ; en un mot, «prévenir» restera la stratégie la plus efficace pour gérer le pire. C'est dans ce cadre qu'a eu lieu au niveau du site du barrage Sidi-Ahmed Bentaïba une simulation du déclenchement du plan Orsec dans l'éventualité de la rupture de la digue du barrage qui pourrait inonder en un laps de temps très court toute la vallée. Tout l'exécutif de la wilaya était là, chaque responsable de secteur, son staff technique, ses équipes, un échantillon des matériels d'intervention étaient à pied d'œuvre. Qui dit secours dit Protection civile qui a fait une démonstration de ses équipements et du déploiement de certaines de ses équipes. Ces dernières sont les premières à intervenir. Leur efficacité s'est renforcée au cours des grandes opérations de secours et de sauvetage aussi bien en Algérie qu'à l'étranger. La gestion des secours, la connaissance du terrain : les sapeurs connaissent ; chez eux, c'est plus qu'un métier, c'est une vocation. L'efficacité des actions dans ce cadre dépendra beaucoup de la rapidité à donner l'alerte, d'informer tous les responsables, d'établir la communication entre le centre de décision, cellule de commandement, et tous les intervenants. Aussi, M. Hadj Sadok, directeur d'Algérie Télécom, à la tête de son équipe, a fait une démonstration des équipements dont dispose son institution : «Nous sommes capables d'établir la communication en tout lieu au moyen du VLL (téléphones sans fil), le mobile, VHT et même la communication par satellite. C'est dire que le secteur est loin d'être en retard des progrès techniques.» La Direction de l'énergie et des mines avec les entreprises publiques Naftal et Sonelgaz a pour mission d'assurer la gestion des énergies électriques, de rétablir ou interrompre la distribution en cas de danger, Naftal l'approvisionnement en carburant pour les engins en zone d'opération ou pour le chauffage en cas de besoin.

La direction des forêts aura pour mission d'aménager avec les équipes des travaux publics les pistes d'accès là où cela est nécessaire. La DSA s'occupera du cheptel sauvé. Elle aura à le maître à l'abri, les fermes-pilotes serviront de parc d'accueil. Les services de la santé interviendront sur le site touché lui-même et, en collaboration avec la Protection civile, se chargeront de l'évacuation des victimes : un hôpital de campagne est prévu. Tout comme est prévu un camp de toile pour abriter le plus vite possible les personnes sauvées. Dans ce genre de situation, le facteur temps est des plus importants, c'est le point sur lequel le wali a insisté devant tous les responsables des différents secteurs.

Un autre point sur lequel il a insisté : l'inventaire précis des moyens disponibles, leur état de fonctionnement donc les opérations de contrôle, de leur maintenance, «toujours prêts à l'emploi»… a-t-il répété.

Il a ajouté : «Les moyens, même importants et sophistiqués, ne suffisent pas… Il faut aussi que les hommes soient mobilisés avec des tâches précises et prévues, et ce, dans les meilleurs délais.» Précisant que «dans ce cas l'engagement volontaire de tous est vital». A ce sujet, il a demandé aux responsables des directions exécutives d'inclure dans les cahiers des charges de toutes les entreprises aussi bien publiques que privées une clause d'engagement volontaire sans contrepartie financière dans ce cas de figure, un engagement de solidarité en quelque sorte. D'autres simulations sont prévues et inscrites au programme de la mise sur pied d'un plan Orsec pérenne.

Karim O.

SKIKDA

Toujours pas de solution pour le glissement de terrain à Larbi-Ben-M'hidi

Toujours pas de solution au glissement de terrain au niveau de la station balnéaire de Larbi-Ben-M'hidi, et ce, depuis les fortes intempéries de septembre.

Une quantité impressionnante de sable jonche le chemin communal reliant cette localité à la commune de Filfila, sur plus de 100 mètres, et dont l'entassement avoisine en quelques endroits les 3 mètres de haut. Le tronçon, emprunté fréquemment par les véhicules de transport en commun et les poids lourds, a été fermé à la circulation automobile. Les rares usagers qui s'y sont aventurés n'ont dû leur salut qu'au secours des agents de la délégation communale qui ont pu les extirper des «sables mouvants». Par ailleurs, cette situation a fait que les transports en commun sont obligés d'emprunter la route longeant la mer. Le malheur est que tout au long de cette route, il n'existe aucun abribus. Les usagers sont donc obligés d'attendre les bus exposés aux aléas du climat. Les enfants scolarisés, dont les parents ne possèdent pas de véhicules, sont les plus pénalisés.

De plus, la grande canalisation des eaux usées, installée au sein du camp Actim, a éclaté et déverse ses eaux vers le CC. Pour l'ex-délégué, El-Ouahem M'sabeh Mohamed, «la priorité est de colmater cette canalisation qui englobe les rejets de 4 camps : Actim, TEC, Dragados et l'hydraulique, ce qui permettra, déjà, d'atténuer le flux des eaux et d'éviter un plus grand éboulement». Ce problème a été débattu lors de la dernière session extraordinaire de l'APC. Cette dernière, par les voix du P/APC et du vice-président chargé de l'urbanisme, affirmait que la route est un chemin de wilaya et qu'il est du ressort de la direction des travaux publics d'intervenir. Le DTP, joint par téléphone, infirme ces propos : «Il ne faut pas confondre avec le tronçon qui longe la mer, qui est le CW18. Le chemin qui est coupé suite à l'éboulement de terrain est un chemin communal, il est donc des attributions de l'APC. Même si c'était un chemin de wilaya, l'APC ne m'a adressé aucune correspondance.

Ce problème a été abordé par hasard, lors d'une visite d'un des responsables communaux pour un autre sujet. Une visite sur site a donc été effectuée, à l'issue de laquelle notre direction a émis des avis techniques. Nos ressources financières ne suffisent pas, sinon j'aurais proposé, même si le chemin est communal, de proposer au wali sa prise en charge.»

Zaïd Zoheïr

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À ORAN

13 000 nouvelles places pédagogiques

La wilaya d'Oran a réalisé, selon le wali, un énorme progrès dans le domaine de l'enseignement supérieur, notamment en matière d'infrastructures.

En effet, 13 000 nouvelles places pédagogiques et 5 000 lits sont venus renforcer ce secteur en 2009. Selon le premier responsable de la wilaya, l'ouverture du nouveau pôle universitaire, sis à Douar Bel-Gaïd, au nord-est d'Oran, a marqué le secteur de l'enseignement supérieur en 2009 à Oran. Malgré toutes les critiques qui ont été dites sur l'ouverture prématurée de l'université de Bel-Gaïd, cette structure reste, selon le wali, un édifice irréprochable.

«La sécurité et le transport vers cette université seront assurés, sauf que cela nécessitera du temps. Procéder à l'ouverture de ce pôle était une urgence», rappela le wali. Et d'argumenter : «Vous vous rappelez de l'époque où l'université d'Es-Senia ou bien celle de l'USTO ont été ouvertes ? La situation du transport et de la sécurité desdits établissements universitaires était plus dramatique que celle que les gens déplorent maintenant en parlant de l'université de Douar Bel-Gaïd, mais les choses se sont améliorées, petit à petit.» «Grâce aux 13 000 places pédagogiques et aux 5 000 lits que la wilaya a réceptionné, Oran n'a plus de problème de places pédagogiques au niveau des universités», dira le wali, tout en annonçant le projet du prolongement du trajet du tramway, d'une manière à réussir à raccorder l'université de Bel-Gaïd au reste du circuit du tramway.

Ben Aziz

TIZI-OUZOU

On se réchauffe comme on peut

D'aucuns n'ignorent que les factures du chauffage deviennent de plus en plus exorbitantes ces dernières années, surtout avec cette érosion du pouvoir d'achat qui ne cesse d'aller crescendo.

En général, on a tendance à omettre ces factures dans les calculs de consommation des ménages, mais à se fier à ces derniers, le coût du chauffage se chiffre à des milliers de dinars chaque saison hivernale.

Peu importe, en effet, le combustible dont on se chauffe, les factures sont inexorablement salées. Le gasoil, l'énergie électrique, le gaz butane ou propane ou encore le bois déplument les ménages chaque fin d'hiver. «La facture reste salée et peu importe le «bois» dont on se chauffe !» dira fort à propos un retraité de Maâtkas. Ainsi, dans les régions montagneuses de la wilaya de Tizi-Ouzou, où le mercure descend souvent sous zéro, les familles se rabattent sur les poêles à bois ou encore carrément les vieux *kanouns*, où les tourteaux d'olives sont omniprésents vu leur abondance. «Le chauffage au bois reste le moins onéreux, car on n'achète pas les bûches, on les ramène depuis les forêts avoisinantes, ce n'est pas comme en ville», arguera un père de famille qui a cependant omis que dans le milieu urbain, les ménages disposent du gaz de ville qui revient beaucoup moins cher que ces bonbonnes de gaz butane qui coûtent pas moins de 200 DA l'unité. C'est dire que le coût du chauffage reste incontestablement une dépense obligatoire, particulièrement dans les régions connues pour leur grand froid.

Amayas idir

Le directeur de l'école d'Ifigha-Centre agressé

Le directeur de l'école primaire d'Ifigha-Centre, dans la daïra d'Azazga, a été victime d'une agression physique perpétrée dans l'enceinte de l'établissement par un ex-parent d'élève, mercredi dernier.

C'est ce qu'affirme ce chef d'établissement qui s'est présenté à notre rédaction pour faire part de son «profond désarroi». L'objet de l'agression porterait, selon cet éducateur, sur le transfert du dossier scolaire de l'enfant du présumé agresseur scolarisé depuis septembre dernier dans un établissement de la région. La victime soutient avoir déposé plainte le jour même au niveau du groupement de la gendarmerie d'Illoula-ou-Malou territorialement compétent pour violation des franchises scolaires et agression. L'intéressé compte également saisir le procureur de la République près le tribunal d'Azazga ainsi que sa tutelle administrative de l'éducation.

Cette affaire pose avec acuité la problématique de la sécurisation des établissements scolaires, notamment du primaire, où les agents de service sont souvent chargés de l'entretien des locaux, de la restauration et du gardiennage.

S. Hammoum